



### JUSTICE

## Christian Roger Okemba à la barre le 6 juillet

L'ancien maire de la ville Christian Roger Okemba et ses co-accusés vont comparaître le 6 juillet prochain. Ils sont incarcérés à la Maison d'arrêt pour détourne-

ment présumé de 1,250 milliard FCFA et prise illégale d'intérêt. Le procès en attente permettra d'établir la culpabilité

ou l'innocence de Christian Roger Okemba et de ses complices dont le directeur général du budget, Nicolas Okandzi.

Page 4

### CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

## La CAN et le Chan avancés d'une année

La Confédération africaine de football a modifié, le 30 juin, les dates des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) et du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

La CAN initialement prévue en janvier 2021 au Cameroun se disputera finalement en janvier -février 2022 à cause des problèmes logistiques engendrés par la pandémie du coronavirus. Le Chan, quant à lui, aura lieu en janvier 2021.

Page 12

### VIE ASSOCIATIVE

## Les jeunes de l'UDH-Yuki s'engagent à accompagner le Conseil consultatif de la jeunesse



Juste Bernardin Gavet échangeant avec les jeunes de l'UDH-Yuki/Photo Adiac

Les jeunes de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) sont prêts à soutenir le Conseil consultatif de la jeunesse congolaise

(CCJ) tout en se réservant le droit d'apporter leurs critiques sur l'action de cette institution constitutionnelle. Ils ont pris cet engagement

à l'occasion d'une rencontre organisée le 30 juin entre le CCJ et l'UDH-Yuki à Brazzaville.

Page 4

### ETOILE DU CONGO

## Guy Vital Ofounda prend les commandes de la section football



tif ont été installés dans leur fonction, le 29 juin, par le vice-président du club, Didier Potard Mohoussa.

La nouvelle équipe dirigeante s'engage à reconquérir une place de choix dans le championnat national d'élite Ligue 1 ainsi qu'au niveau des compétitions africaines. « *Ce n'est pas facile de gérer l'Association sportive Etoile du Congo, mais avec la contribution de tous nous ferons des exploits. Travaillons ensemble car c'est la famille et je sais que tout ira pour le mieux* », a déclaré Guy Vital Ofounda.

Page 16

Le nouveau président de la section football du club multidisciplinaire, Etoile du Congo, ainsi que le reste des membres du bureau exécutif

### ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

### ÉDITORIAL

## Urgence

Page 2

## ÉDITORIAL

## Urgence

Ce qui se passe chez nous et autour de nous depuis le déclenchement de la pandémie de Covid-19 le confirme de jour en jour : quelle que soit l'ampleur, la force, l'efficacité des mesures prises sur le plan médical pour stopper l'extension du coronavirus, il est indispensable d'anticiper la suite des événements. La suite c'est-à-dire la relance des activités que le confinement, la mise en place des barrières de distanciation, la fermeture des frontières, le repli sur soi de la nation congolaise tout entière ont brutalement interrompue avec toutes les conséquences matérielles que cela a provoqué.

Si, en effet, la production, le commerce, la finance et, de façon plus générale, toutes les activités dont dépend directement ou indirectement la santé de l'économie nationale ne retrouvent pas très vite leur rythme antérieur, l'on peut être certain que la crise sanitaire débouchera sur une crise sociale qu'il sera impossible de gérer au sens précis du terme. Ceci au moment même où le Congo est sur le point d'aborder les échéances politiques majeures que constitueront pour notre pays l'élection présidentielle du premier semestre 2021 et les élections législatives de 2022.

Quitte à nous répéter une fois encore – car nous avons tiré cette sonnette d'alarme à plusieurs reprises depuis le début de la pandémie – nous pensons, comme tous les acteurs économiques, que l'Etat doit maintenant privilégier deux actions majeures qui permettront de conjurer le mauvais sort : d'une part, régler au plus vite la dette intérieure que la puissance publique, ses administrations, ses entreprises ont accumulée ces deux dernières décennies; assister financièrement, d'autre part, les petites, moyennes et grandes entreprises, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les banques et les institutions financières en allégeant le plus possible leurs charges fiscales et sociales, en aidant au financement de leurs activités, en consacrant à la relance de l'économie l'essentiel des sommes octroyées par la communauté financière mondiale afin d'aider le Congo à sortir de l'ornière profonde creusée par la Covid-19.

Si l'Etat et le gouvernement le font sans attendre, l'on peut être certain qu'un très puissant rebond en résultera, ce qui permettra aux Congolais de croire en l'avenir et de se mobiliser à nouveau comme ils l'ont fait au sortir de la guerre civile.

Les Dépêches de Brazzaville

## PCT MOUNGALI

## Hugues Ngouélondélé et Inès Nefer Ingani à la tête de la section 43

Le comité PCT Mougali a élu le 29 juin à Brazzaville, dans le cadre de la restructuration de ses organes de base et intermédiaires, Hugues Ngouélondélé et Inès Nefer Ingani à la tête de la section 43 subdivisée en deux entités A et B au cours d'une assemblée générale tenue en présence des délégués nationaux.

mer les jours à venir. « Le parti a besoin d'avoir un nouveau sang et d'avancer davantage. Nous avons un combat qui se profile en 2021. On doit prendre les mesures pour ga-



Hugues Ngouélondélé et Inès Nefer Ingani parmi la délégation

Situant le contexte de ces assises, le délégué national commis à la supervision des travaux, Serge Michel Odzoki, a rappelé aux militants de ce parti que la mission de restructuration du Parti congolais du travail à l'heure où nous parlons nécessite, de la part des uns et des autres, la pleine mise en condition.

« C'est-à-dire, être véritablement au service du parti. Et être au service du parti dans les conditions actuelles signifie que les camarades que nous allons placer, hissent très haut le combat que mène le Parti congolais du travail en vue de traduire sur le terrain ses

idéaux. Ce qui se passe actuellement est dans la perspective de l'élection présidentielle de 2021 », a-t-il indiqué.

Le parti, a-t-il ajouté, « a engagé cette opération au sortir du dernier congrès que nous avons tous suivi. Il n'y a qu'un maître mot, la discipline, l'unité dans nos rangs et la cohésion des membres. La campagne qui est menée doit donc être faite dans ce cadre-là ».

Pour sa part, le nouvel élu de la section 43 A, Hugues Ngouélondélé, a appelé les militants de l'arrondissement 4 Mougali à prendre la mesure des responsabilités à assu-

mer. Le chef de l'Etat l'a déjà dit. A la base nous devons fonctionner pour qu'en haut nous gagnions. », a-t-il dit.

Quant à sa collègue Inès Nefer Ingani élue à la tête de la zone B de la même section, elle a lancé le même message de l'unité des militants afin de faire gagner le candidat du Parti congolais du travail qui est le président Denis Sassou N'Guesso. Rappelons que Mougali a été la dernière section à être restructurée après toutes les autres du département de Brazzaville.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara  
Rédaction : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kítina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Deloume, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngoni /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général : Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux : Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid : Siméon Ntsayoulo  
Chef de section Transport : Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : 06 700 09 00  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## TRANSPORT AÉRIEN

# Une aide urgente de l'État congolais sollicitée pour l'entretien des aéroports

La crise sanitaire de covid-19 a entraîné la quasi-fermeture des aéroports congolais, avec une baisse de trafic aérien de -98%. Afin de mieux préparer la reprise des vols internationaux, l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) réclame des subventions du gouvernement.

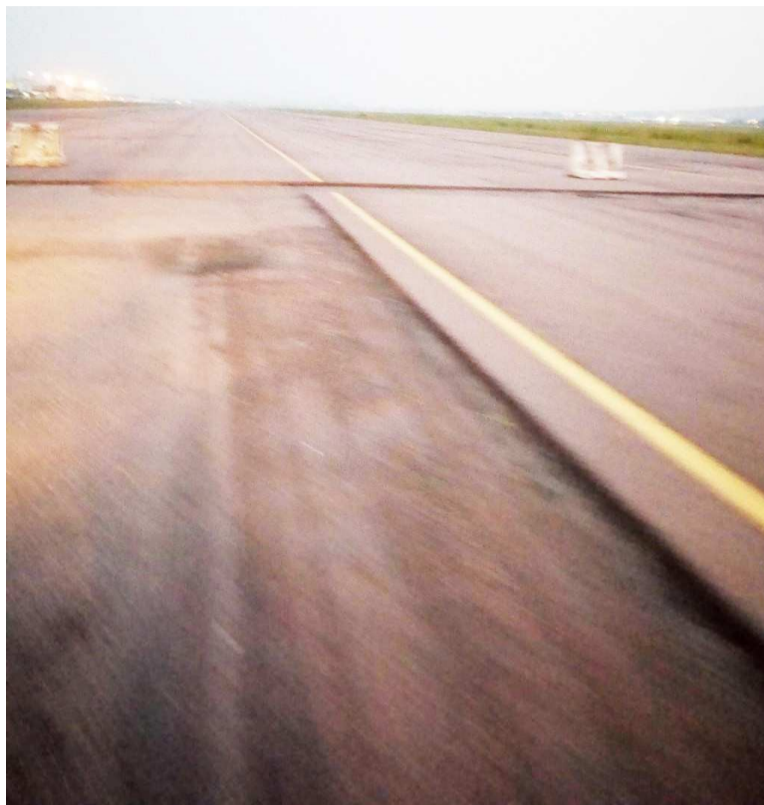
Les vols domestiques ont repris depuis quelques jours, notamment entre Brazzaville et Pointe-Noire. Les autorités aéroportuaires s'activent pour l'organisation des sites et des conditions en vue de la reprise des vols internationaux. Mais la décision pour cette reprise incombe en l'occurrence au gouvernement congolais et ses partenaires étrangers.

D'après le directeur général de l'Anac, Florent Serge Dzota, certains équipements aéroportuaires se trouvent dans un état vétuste nécessitant d'importants travaux d'entretien. Sont alors concernés l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, l'aéroport international A.A Neto de Pointe-Noire et celui d'Ollombo. Par exemple, l'ancienne piste de Brazzaville d'environ 3300m

est devenue inutilisable, de même que la bretelle J, une voie de circulation des appareils, dont les travaux de réhabilitation ne sont pas encore achevés.

L'Anac chargée de mettre en œuvre la politique nationale en matière de l'aviation civile et de la météorologie est tenue d'appliquer les exigences internationales sur la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile. La République du Congo a donc deux ans pour améliorer sa note concernant le système de sécurité, la supervision de la sûreté, l'homologation des aéroports secondaires et la formation du personnel.

Pour cela, le pays se doit de préserver les acquis de ces dernières années, avec le taux de mise en œuvre du système



Travaux de la bretelle J (l'aéroport Maya-Maya)Adiac

de sécurité à 66% contre 58,2% de moyenne africaine et celui de la supervision de la sûreté à 54,2% pour une moyenne africaine de 50%. Afin d'atteindre les défis d'at-

tractivité internationale et du rayonnement de ses aéroports, le Congo peut toujours s'appuyer sur l'Anac comme instrument technique. « Nous travaillons d'arrache-pied

pour sortir les compagnies aériennes congolaises de la liste noire de l'Union européenne », a assuré Florent Serge Dzota.

Lors d'une rencontre avec les autorités aéroportuaires le 29 juin à Brazzaville, la nouvelle ministre des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est rendu compte de l'immensité des chantiers du secteur aérien. « Si nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux de sécurité, de sûreté et d'audit de la gestion financière de nos aéroports, nous ne pouvons pas avancer dans le bon sens. Il nous faut améliorer nos performances », a-t-elle insisté, après avoir reçu les responsables de l'Anac, l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, les dirigeants des sociétés Aerco et Congo Handling.

**Fiacre Kombo**

## SECTEUR INFORMEL

## Un appui aux femmes pour relancer leurs activités lucratives

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le ministère en charge de l'Intégration de la femme au développement ont signé, le 30 juin à Brazzaville, un accord visant à accompagner les femmes, dont les activités génératrices de revenus ont connu une faillite pendant le confinement.

« Le projet concernera cent femmes des arrondissements de Brazzaville dans sa phase pilote », a expliqué la directrice générale de l'intégration de la femme au développement, Arlette Bakou. Pendant deux mois de confinement, les femmes entrepreneures du secteur informel se sont retrouvées dans une vulnérabilité renforcée, a-t-elle rappelé, justifiant l'intérêt de cet accord signé par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, et le représentant du Pnud, Maleye Diop, qui obéit à la nécessité de sortir ces femmes de cette situation, en relançant leurs activités.

Pour le diplomate onusien, cette initiative est une manière d'accompagner le gouvernement congolais dans la riposte à la Covid-19 et dans le proces-



La ministre et le représentant du Pnud lors de la signature de l'accord

sus permettant de juguler les conséquences y relatives. La phase pilote qui débute à Brazzaville pourra s'élargir dans d'autres départements du pays, a-t-il précisé.

Ainsi, la ministre en charge de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a lancé un appel aux bénéficiaires de faire bon usage des financements qui seront mis à leur disposition pour relancer leurs activités génératrices de revenus. « De leur gestion de fonds dépendra la suite de cet accompagnement », a déclaré Jacqueline Lydia Mikolo.

En rappel, dans le cadre du fonds national de solidarité, le gouvernement a prévu soutenir le secteur informel, qui a été lourdement endommagé pendant la période du confinement rendant davantage vulnérables les acteurs dudit secteur. L'initiative de l'exécutif n'empêche pas les partenaires d'apporter leur contribution pour sortir de l'ornière. C'est donc dans ce sens que s'inscrit l'accord entre le Pnud et le gouvernement, à travers la ministre en charge de l'Intégration de la femme au développement.

**Rominique Makaya**

## UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Un média en ligne dédié aux étudiants en journalisme

Le site Internet 242News avait été lancé il y a de cela trois mois (en période de confinement) pour permettre aux étudiants d'avoir une expérience en matière de production de l'information, mais surtout en ligne.



Une vue du portail

L'objectif de ce projet est de professionnaliser les étudiants ; les amener à contribuer à une production objective de l'information. Pratiquement, ce site n'est pas seulement composé d'étudiants. Il a été mis en place une stratégie dans laquelle ont été ciblés les leaders d'opinion. Les articles sont produits par les étudiants. La cible reste le Congolais, aussi bien de Brazzaville que de la diaspora. « Donc ici, il s'agit d'amener les étudiants à comprendre les enjeux de la presse en ligne, notamment du journalisme 2.0. », a indiqué son initiateur, le Dr Idriss Antonin Bossoto, enseignant à l'Université Marien-Ngouabi. Il a souligné qu'ils sont actuellement en train de réfléchir sur un modèle économique qui permettrait dans les jours et mois à venir de rentabiliser la plateforme afin de mettre

en place une véritable innovation éditoriale. Elle entend proposer des contenus de plus en plus innovants et beaucoup plus adaptés à notre cible qui est essentiellement composé d'internautes notamment ceux du Congo Brazzaville, de la diaspora et généralement de l'Afrique.

Notons qu'en ce qui concerne l'organisation de la rédaction, le travail se fait en mode de télétravail. L'information, selon l'initiateur de ce projet, est placée sous forme de brève ou sous forme de filet, c'est-à-dire, un ou deux paragraphes. Elle est également présentée sous forme d'images pour compléter des textes, des photos et des vidéos qu'ils ont intitulés la Minute 242 dans lesquels sont publiés des segments de vidéos d'au moins une minute, principalement sur les faits d'actualité. Le 242News est également sur Facebook et Twitter.

**Guillaume Ondzé**

## JUSTICE

## L'ancien maire de Brazzaville sera à la barre le 6 juillet

**Christian Roger Okemba comparaitra dans quelques jours pour détournement des deniers publics et prise illégale d'intérêt ou d'avantage dans un acte, précise le rôle de la session criminelle.**

L'ancien président du conseil municipal et départemental de Brazzaville, Christian Roger Okemba, est accusé de détournement d'un milliard deux cent cinquante millions de francs FCFA. Un appui

de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, ordonnant le blocage dudit compte en février dernier.

Bien avant, les soupçons de détournement avaient déjà suscité des tensions au sein du conseil municipal. Dans une déclaration rendue publique le 26 février 2020, les élus locaux ont exigé le départ de Christian Roger Okemba. Ils ont signé une pétition pour solliciter un contrôle par les structures habilitées de l'Etat de

fonctions. « Pour permettre de mener des investigations appropriées sur les irrégularités constatées dans la gestion administrative et financière de sa commune, monsieur Christian Roger Okemba, président du conseil départemental et municipal, maire de Brazzaville, est suspendu de ses fonctions à compter du 28 février 2020 », précisait l'arrêté du ministre de tutelle. Le document soulignait, par ailleurs, que la situation appelait des investigations des corps de contrôle d'Etat, conformément aux règles de transparence régissant la gestion des finances publiques. La suspension n'avait pas été suffisante. Le 13 mars, le présumé a été incarcéré à la Maison d'arrêt. C'est finalement le 20 avril que le Conseil des ministres a mis fin aux fonctions de Christian Roger Okemba. Sur le même dossier, l'ancien directeur général du budget, Nicolas Okandzi, a été limogé avant d'être incarcéré à la Maison d'arrêt.

Le procès qui s'ouvre le 6 juillet permettra donc d'établir juridiquement la culpabilité ou l'innocence de Christian Roger Okemba et d'éventuels complices qui jusque-là bénéficient de la présomption d'innocence.

**Rominique Makaya**

## VIE ASSOCIATIVE

## L'UDH-Yuki va soutenir les actions du Conseil consultatif de la jeunesse

**Le président national de la jeunesse de l'Union des démocrates humanistes-Yuki, Dedja Lucrece Nguedi, a exprimé le 30 juin à Brazzaville la disponibilité de son institution à accompagner le Conseil consultatif de la jeunesse (CCJ) dans la mise en oeuvre de ses missions.**

« Avec ses trois cents membres, le CCJ ne peut pas exprimer véritablement les aspirations de toute la jeunesse congolaise. Il était important pour nous d'échanger avec les couches juvéniles afin que nous discutons des questions touchant la vie des jeunes. Ces réflexions nous permettront d'émettre des avis au chef de l'Etat et des suggestions au gouvernement sur les questions liées aux jeunes », a précisé le secrétaire exécutif du CCJ, Juste Bernardin Gavet. En dépit des divergences éventuelles, la jeunesse de Yuki reste consciente que le Congo est un bien commun qu'il faille préserver afin de le rendre fort et indivisible. Les jeunes de Yuki ont ainsi donné au Conseil consultatif de la jeunesse leur point de vue sur des questions d'intérêt national.

« Au-delà des divergences que nous pourrions avoir, le Congo nous unit. Nous le voulons indivisible, fort et laïque. Pour son avancement, nous sommes obligés de taire nos différends, de nous dépasser afin qu'ensemble, nous nous accordions sur des faits concrets, qui favoriseront son meilleur fonctionnement. D'ici le week-end, nous transmettrons au CCJ un document officiel contenant nos préoccupations et suggestions », a indiqué pour sa part, Dedja Lucrece Nguedi.

Parlant du Conseil consultatif de la jeunesse, les jeunes Yukistes ont souligné qu'en tant qu'institution de la nation, ils l'accompagneront dans ses actions. Cependant, ils resteront critiques lorsqu'il n'accomplira pas sa mission comme souhaité.

Le Conseil consultatif de la jeunesse a pour missions de recueillir les doléances auprès des jeunes par rapport à leur centre d'intérêt ; échanger avec le gouvernement sur la politique à mettre en oeuvre en faveur des jeunes selon les différents secteurs. Il permet aussi d'émettre des avis au président de la République.

**Firmin Oyé**



Christian Roger Okemba attendu à la barre

budgetaire du gouvernement destiné à la mairie qui se serait versé dans un compte d'une structure privée à la banque sino-congolaise pour l'Afrique, selon le courrier du ministre de l'Intérieur et

la gestion financière de la collectivité locale de Brazzaville pour les années 2018 et 2019.

Deux jours plus tard, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation l'a suspendu de ses

## CHINE

## Douze nouveaux cas confirmés signalés sur la partie continentale

**Les autorités sanitaires chinoises ont indiqué lundi avoir reçu le signalement de douze nouveaux cas confirmés de Covid-19 sur la partie continentale dimanche, à savoir sept cas locaux et cinq cas importés.**

Tous les cas transmis localement ont été rapportés à Beijing, a annoncé la Commission nationale de la santé dans son bilan quotidien.

Aucun nouveau décès dû à la maladie n'a été signalé dimanche, selon la commission.

Dimanche, neuf patients du Covid-19 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement, alors que quatre nouveaux cas suspects ont été signalés à Beijing.

Selon le bilan établi dimanche, le nombre total de cas confirmés sur la partie continentale avait atteint 83.512. Sur ce total, 418 patients sont encore hospitalisés, dont huit dans un état grave.

Au total, 78.460 personnes sont sorties de l'hôpital après leur rétablissement, et 4.634 personnes sont décédées de la maladie, a indiqué la commission.

Dimanche, la partie continentale avait signalé un total de 1.907 cas importés. Parmi ces cas, 1.823 sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement,

et 84 sont toujours hospitalisés, dont un dans un état grave. Aucun décès n'a été signalé parmi les cas importés.

La commission a indiqué que le nombre total de cas suspects dans le pays était de dix dimanche.

Un total de 7.012 contacts étroits sont toujours sous observation médicale après que 824 personnes ont quitté l'observation médicale dimanche.

Dimanche également, six nouveaux cas asymptomatiques, dont cinq importés, ont été recensés sur la partie continentale, a-t-elle noté, ajoutant qu'un cas asymptomatique avait été reclassé comme cas confirmé. Neuf cas asymptomatiques sont sortis d'observation médicale.

La commission a indiqué que 102 cas asymptomatiques, dont 63 importés, étaient toujours sous observation médicale.

Selon le bilan établi dimanche, 1.199 cas confirmés, dont sept décès, avaient été signalés dans la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong, 46 cas confirmés dans la RAS de Macao et 447 à Taiwan, dont sept décès.

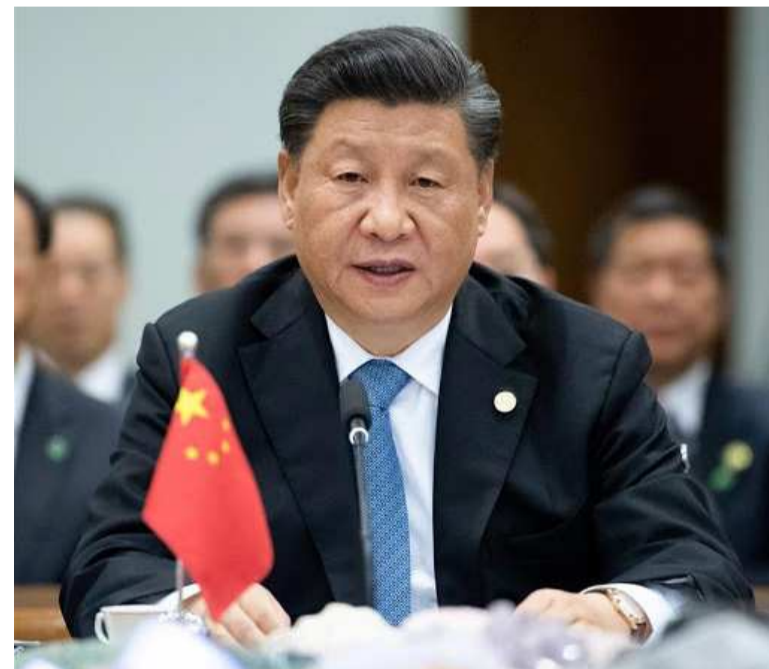
Au total, 1.104 patients à Hong Kong, 45 à Macao et 435 à Taiwan sont sortis de l'hôpital après leur rétablissement.

## Xi Jinping appelle à favoriser l'excellence lors de l'inauguration d'une nouvelle centrale hydroélectrique

**Le président chinois, Xi Jinping, a souligné la nécessité d'adhérer aux nouveaux concepts de développement, d'atteindre de nouveaux sommets scientifiques et technologiques et de favoriser l'excellence dans les grands projets pour bénéficier au peuple.**

M. Xi, également secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC) et président de la Commission militaire centrale, a fait ces remarques tout en donnant des instructions sur la mise en service de la centrale hydroélectrique de Wudongde, à la frontière entre les provinces du Sichuan et du Yunnan, dans le sud-ouest de la Chine.

Au nom du Comité central du PCC, M. Xi a exprimé ses félicitations pour la mise en service des premières unités de production de la centrale hydroélectrique, adressant ses salutations à tous ceux qui ont contribué au projet. Pour favoriser l'excellence dans ce projet, qui est une partie importante du programme de transport de l'électricité de l'Ouest vers l'Est du pays, M. Xi a encouragé les ingénieurs à accomplir les tâches de construction de suivi en respectant des



normes élevées, à mettre l'écologie au premier plan, et à poursuivre le développement vert dans l'utilisation des ressources en eau de la rivière Jinsha afin de mieux bénéficier à la population. Une cérémonie a été organisée lundi par liaison vidéo pour marquer l'inauguration des premières unités de production, avec Beijing comme lieu principal et deux autres sites secondaires dans les provinces du Yunnan et du Sichuan. Les ins-

tructions de M. Xi ont été transmises lors de la cérémonie.

La centrale hydroélectrique, dont la construction a débuté en décembre 2015, a une capacité installée totale de 10,2 millions de kilowatts et une puissance annuelle de production d'électricité de 38,91 milliards de kilowattheures.

Toutes les unités de production devraient commencer à fonctionner avant juillet 2021.

**Xinhua**

## COVID-19

## Les capitaux étrangers continuent d'affluer en Chine malgré la pandémie et les tensions commerciales sino-américaines

**Alors que la Covid-19 continue de se propager et de déstabiliser les économies du monde entier, les capitaux étrangers affluent toujours en Chine, selon un rapport établi par la société de recherche Rhodium Group publié jeudi.**

Tandis que la pandémie a porté un grand coup aux transactions avec l'étranger cette année, les flux de capitaux vers la Chine ont augmenté tous les mois depuis janvier. Au cours des cinq premiers mois de 2020, les fusions-acquisitions en Chine ont dépassé les activités chinoises de fusions-acquisitions à l'étranger à la fois en volume et en valeur pour la première fois en une décennie.

«Sur les 18 derniers mois, nous avons enregistré des niveaux de fusions-acquisitions en Chine que nous n'avions pas connus pendant la dernière décennie», indique le rapport.

D'après Rhodium Group, la plupart des entrées de capitaux ont été alimentées par des entreprises américaines et européennes qui ont profi-

té d'un assouplissement des limites en matière de propriété étrangère ou ont parié sur la demande des consommateurs chinois.

Cette activité se développe alors même que les relations sont tendues entre les Etats-Unis et la Chine.

Néanmoins, le rapport affirme que «l'appétit étranger pour les actifs en Chine demeurera vif».

Les chercheurs ont aussi averti que la réduction des flux d'investissements directs étrangers (IDE) sera une réalité mondiale pendant un certain temps et que la Chine ne fait pas exception.

«La pandémie de Covid-19 pèse sur le commerce international, la circulation des personnes et les mouvements de capitaux transfrontaliers. La CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) prévoit que les flux mondiaux d'IDE pourraient subir une chute allant jusqu'à 40% en 2020. La Chine ne fait pas exception et connaît une diminution de ses entrées et sorties de capitaux», ajoute le rapport.

Xinhua

## CEEAC

## Les experts examinent les dossiers des prétendants aux postes de vice-président et de commissaires

**Dans l'optique de clôturer les dossiers d'appels à candidature aux postes de vice-président et de commissaires de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la ville capitale du Gabon a abrité, le 29 juin, les travaux de la troisième réunion du comité des ambassadeurs.**



Au cours de cette rencontre, les participants ont procédé au dépouillement des dossiers de candidatures, en vue de la présélection d'un vice-président de l'institution et des commissaires de la commission de la CEEAC. En effet, selon les organisateurs, cette rencontre de haut niveau fait suite à la précédente réunion, tenue le 20 mars. Elle est convoquée conformément au communiqué final de la neuvième session extraordinaire du conseil des ministres de la CEEAC qui, dans un souci d'inclusivité, avait donné l'accord que la République du Rwanda, qui n'avait pas soumis de candidatures au début du processus de sélection, puisse le faire avant le 30 juin 2020.

« Notre rencontre était axée sur la vérification de la conformité administrative des

La réunion des participants dossiers de candidatures de la République du Rwanda et d'en faire rapport à la prochaine session extraordinaire du Conseil des ministres, prévue les 7 et 8 juillet 2020 », a précisé l'ambassadeur également secrétaire général des Affaires étrangères et de la coopération de la République gabonaise, madame Ginette Arondo Edzang.

Notons que le Rwanda a proposé une seule candidature, notamment celle de François Kanimba. C'est un ancien ministre du Commerce et de l'Industrie ainsi que de la coordination des affaires de la communauté de l'Afrique de l'Est, au poste de commissaire au Marché commun, Affaires économiques, monétaires et financières de la Commission de la CEEAC.

Rock Ngassakys



RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès  
Parc National Odzala-Kokoua  
Unité de Gestion  
BP 62, Brazzaville  
E-mail : pnok@africanparks.org  
Tél : 05-615-30-18  
www.africanparks.org

### OFFRE D'EMPLOI

**Position: Responsable du Développement des Infrastructures**

**Organisation: Fondation Odzala-Kokoua**

**Lieu de travail: Parc National d'Odzala-Kokoua, République du Congo.**

**Supérieur hiérarchique: Responsable des Opérations**

**Date de début du contrat: Juillet 2020**

**Type de contrat : À durée déterminée (1 an) renouvelable**

#### Contexte:

La Fondation Odzala-Kokoua représente l'Unité de Gestion du Parc National Odzala-Kokoua, République du Congo. La Fondation est directement affiliée à African Parks Network (APN) qui est une ONG qui prend l'entière responsabilité pour la réhabilitation et la gestion à long terme de parcs nationaux en Afrique en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales.

#### Description du poste:

Le Responsable du Développement des Infrastructures assiste le Responsable des Opérations en matière de planification, gestion budgétaire, coordination, suivi et contrôle des constructions et de l'ouverture des routes nécessaires au développement du parc. Cette position inclut aussi l'entretien des infrastructures déjà en place (bâtiments, routes, voies fluviales, etc.).

#### Fonctions principales:

- Établissement et mis-à-jour du Plan de Développement des Infrastructures, ainsi que du Plan d'Entretien des Infrastructures.
  - Planification et élaboration des projets de construction et d'ouverture des routes (plan, budget et chronogramme).
  - Gestion des ouvriers et/ou contrats de prestation (suivi opérationnel et budgétaire).
  - Élaboration des états des besoins en matériaux et autres équipements liés à la construction, et à l'entretien des infrastructures. Vérification de la qualité des articles avant achat.
  - Gestion des ateliers/magasins liés à la construction et à l'entretien des infrastructures.
  - Contrôle et suivi des travaux sur le terrain.
  - Validation des paiements et livraison des travaux.
  - Rédaction de rapports sur l'avancement des travaux.
- Capacités, compétences et expérience requises pour le poste:

- Détenteur d'un diplôme universitaire de minimum 2-3 ans lié aux exigences de ce poste.
  - Un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire où l'aspect gestion était mis en avant.
  - Un minimum de 10 ans d'expérience technique en Afrique, idéalement au Congo ou en Afrique Centrale, dans le domaine de la construction (maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie et charpente) et les travaux routiers (entretien et ouverture de route en zone tropicale).
  - Utilisation des outils d'architecture (ex : AutoCad).
  - Très bonne compétence sur les tableaux Excel et notamment la gestion des bases de données.
  - Bonne compétence de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Outlook, Dropbox, etc.).
  - Expérience en matière d'appel d'offres, et de gestion des stocks.
  - Aptitudes en matière de leadership et de gestion d'équipes, avec notamment du personnel peu qualifié.
  - Faire preuve d'adaptation car ce poste exige de la mobilité pour visiter les différents chantiers autour du parc. Être capable de vivre et travailler dans un milieu isolé.
  - Faire preuve d'intégrité et avoir un bon esprit d'équipe.
  - Maîtrise du français (parlé et écrit). La maîtrise de l'anglais serait un plus. Bonnes compétences en communication.
- Relations clés : Responsable des Opérations, Unité de Gestion du Parc, Responsable Achat, Responsable des Stocks, Assistants Responsable des Opérations, Responsable Construction.
- Comment appliquer: Envoyer votre CV et une lettre de motivation avec la référence PNOK\_RDI2020 à pnok@africanparks.org avant le 15 juillet 2019. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à passer un interview.

## COVID-19

# Plus d'un quart de la population mondiale serait plus vulnérable aux complications

**Plus d'un quart de la population serait plus vulnérable aux complications liées à la Covid-19, soit 22 % de la population mondiale, c'est-à-dire environ 1,7 milliard de personnes, selon une étude du CDC (Etats-Unis).**

Environ 1,7 milliard de personnes seraient atteintes de troubles de la santé susceptibles de causer des complications en cas d'infection par le virus de la Covid-19, selon une étude du CDC, aux États-Unis. Les troubles de santé les plus

fréquents des patients sont les maladies cardiovasculaires (32 %), le diabète (30 %) et les maladies pulmonaires chroniques (18 %). Chez les personnes présentant des troubles de santé antérieurs ou indépendants du coronavirus, les hospitalisations sont six fois plus fréquentes (45,4 %) que chez les personnes sans maladie notable (7,6 %). C'est aussi le cas pour le taux de mortalité, 12 fois supérieur (19,5 %) par rapport aux personnes sans troubles (1,6 %), indique le CDC.

Une part importante des personnes atteintes de Covid-19 ne sont pas identifiées (asymptomatiques, non testées) ou ne se déclarent pas aux services de santé, par choix ou par contrainte, souligne l'étude. Toutefois ces données ne sont représentatives que pour la population des États-Unis. C'est plutôt une invitation à la précaution.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce que la barre des 10 millions de cas et 500.000 décès liés à la Covid-19

dans le monde a été atteinte, six mois après les premiers cas de nouveau coronavirus en Chine. Plus de la moitié des cas de l'épidémie (5,42 millions) ont été enregistrés dans les Amériques. Les États-Unis et le Brésil restent les deux pays les plus touchés par la pandémie aussi bien en termes de cas (respectivement près de 2,5 millions et plus de 1,3 million) que de décès (respectivement plus de 125.000 et plus de 57.000).

L'Agence rappelle les cinq priorités sur lesquelles chaque

pays «doit se concentrer pour sauver des vies», et inverser la tendance. A savoir : autonomiser des communautés; éliminer la transmission du virus; sauver des vies et accélérer la recherche; et faire preuve de leadership politique. Elle a besoin de 31,3 milliards de dollars (soit moins de 10% de ce que l'économie mondiale perd chaque mois à cause de la pandémie) pour financer les essais, les médicaments et les vaccins pour la Covid-19.

Noël Ndong

## Brèves

### ONU : quatre femmes africaines nommées à des postes de direction

Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a annoncé la nomination en juin de quatre femmes originaires de quatre pays africains (Tanzanie, Maroc, Guinée et Burundi) à de hauts postes de direction au sein des Nations unies.

Sur les cinq femmes nommées à des postes de haute responsabilité onusienne, au mois de juin, António Guterres a choisi quatre africaines originaires de la Tanzanie, du Maroc, de la Guinée et du Burundi. Dès le début de son mandat, le neuvième secrétaire général de l'ONU avait affiché un objectif clair : assurer la parité au sein des Nations unies. Un objectif déjà réalisé au sein de son équipe de direction composée de hauts fonctionnaires occupant le rang de secrétaire général adjoint et parmi les coordinateurs résidents qui dirige les équipes-pays de l'ONU déployés dans le monde, et qu'il entend poursuivre à tous les niveaux de l'organisation.

### Elizabeth Maruma Mrema confirmée à la Convention sur la diversité biologique

Le 8 juin, Antonio Guterres a annoncé la nomination d'Elizabeth Maruma Mrema, de la Tanzanie, en tant que secrétaire exécutive du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CBD). Une nomination qu'il a annoncée à l'issue de consultations avec le bureau de la Conférence des parties à la CDB.

La Tanzanienne occupait déjà ces fonctions depuis décembre 2019 à titre intérimaire après le départ de la Roumaine Cristiana Pasca Palmer. Elle dispose de plus de deux décennies d'expérience à l'ONU et d'une vaste expérience en droit et politique de l'environnement mondial et dans la mise en œuvre de programmes environnementaux et de développement durable ainsi qu'une connaissance approfondie des processus multilatéraux.

Avant de prendre les rênes de la CBD, dont le siège est sis à Montréal, au Canada, Elizabeth Maruma Mrema a été directrice de la division juridique du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), à Nairobi, au Kenya. De 2009 à 2012, elle a occupé les fonctions de secrétaire exécutive du Pnue/secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, ainsi que le poste de secrétaire exécutive par intérim du Pnue/Ascobans (l'Accord sur la conservation

des petits cétacés de la mer Baltique, du nord-est de l'Atlantique et des mers d'Irlande du Nord) et de secrétaire exécutive par intérim du Pnue/Accord Gorilla, tous basés à Bonn, en Allemagne.

Avant de rejoindre le Pnue, elle a travaillé au ministère des Affaires étrangères et de la coopération internationale de son pays. Pendant son mandat audit ministère, elle a également enseigné le droit international public et la diplomatie des conférences au Centre pour les relations étrangères et la diplomatie de la Tanzanie.

Elizabeth Maruma Mrema est titulaire d'un master en droit de l'Université Dalhousie, à Halifax, au Canada, d'un diplôme de troisième cycle en relations internationales et diplomatie du Centre pour les relations étrangères et la diplomatie de Dar es-Salaam, en Tanzanie, et d'une licence en droit de l'Université de Dar es-Salaam.

### Najat Rochdi nommée coordonnatrice pour le Liban

Du bureau de l'envoyé pour la Syrie, la Marocaine Najat Rochdi a été nommée, le 19 juin par Antonio Guterres, coordonnatrice spéciale adjointe pour le Liban, au bureau du coordonnateur spécial des Nations unies pour le Liban (Unscol), dirigé par le Slovaque Jan Kubis et coordonnatrice résidente. Elle occupera aussi les fonctions de coordonnatrice humanitaire. La Marocaine succède au Suisse Philippe Lazzarini, qui a pris ses nouvelles fonctions de commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa).

Cette femme marocaine de 59 ans arrive au Liban avec plus de 20 années d'expérience dans le développement et l'aide humanitaire ainsi que dans la coordination internationale en zone de conflit et de post-conflit, notamment dans le cadre de sa dernière affectation en tant que conseillère principale auprès de l'envoyé spécial pour la Syrie, Geir O. Pedersen, et directrice de « Peer to Peer » au Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), à Genève.

Auparavant, elle a été représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'ONU aux côtés du Gabonais, Parfait Onanga-Anyanga, et coordonnatrice résidente et humanitaire de la Mission de maintien de la paix des Nations unies en République centrafricaine (Minusca). Avant cela, Najat Rochdi était coordon-

natrice résidente et humanitaire au Cameroun et directrice adjointe du bureau de représentation du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à Genève.

Najat Rochdi est titulaire d'un doctorat en systèmes d'information de l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (Insea) de Rabat et d'un master en mathématiques et applications fondamentales de l'université de Paris Sud 11. Elle parle couramment l'arabe, l'anglais et le français.

### Retour à Unfpa pour Diene Keita

Le 24 juin, le secrétaire général de l'ONU a nommé Diene Keita, de la Guinée, au poste de directrice exécutive adjointe du Fonds des Nations unies pour la population (Unfpa). Dans ce nouveau poste où elle sera chargée des programmes de l'agence onusienne pour la santé sexuelle et reproductive dirigée par la Panaméenne, Natalia Kanem, Diene Keita remplacera Dereje Wordofa, de l'Éthiopie et aura le rang de Sous-secrétaire générale des Nations unies.

Jusqu'à l'annonce de sa nomination, elle était ministre guinéenne de la Coopération et de l'intégration africaine depuis 2018. Elle apporte à son nouveau poste près de 30 années d'expérience dans le système des Nations unies. En 1990, elle était administratrice de programmes au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à New York, avant d'occuper avec succès plusieurs postes de direction de l'agence onusienne au niveau des pays, au niveau de représentante adjointe et de représentante par intérim.

Diene Keita n'arrive pas en terre inconnue à Unfpa. Elle a occupé plusieurs postes au sein de cette agence onusienne dans plusieurs pays africains: représentante en Mauritanie en 2006, puis représentante au Bénin, en République démocratique du Congo (RDC) et au Nigéria, ces deux derniers étant les plus grands programmes d'Unfpa au monde. Elle a ainsi dirigé avec succès des programmes de santé publique vastes et complexes, élargi les partenariats stratégiques et mobilisé des ressources essentielles pour l'exécution des mandats. Alors qu'elle était à Unfpa Diene Keita a aussi assumé les fonctions de Coordonnatrice résidente des Nations unies en Mauritanie, au Bénin et en RDC où elle supervisait le système des Nations unies.

Tout au long de sa carrière, elle a énor-

mement travaillé sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, la croissance inclusive, les problèmes démographiques, le développement humain durable, la santé sexuelle et procréative et la violence fondée sur le sexe dans les contextes humanitaires.

La nouvelle directrice exécutive adjointe d'Unfpa est titulaire d'un doctorat en droit, d'un diplôme d'études approfondies en économie internationale et droit au développement et d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en relations internationales de l'université de Paris 1 Panthéon Sorbonne. Elle parle couramment le français et l'italien.

### Giovanie Biha aux côtés de Mohammed Ibn Chambas à Dakar

Le chef de l'ONU a annoncé, le 25 juin, la nomination de Giovanie Biha, du Burundi, au poste de représentante spéciale adjointe au bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel (Unowas) situé à Dakar, au Sénégal et dirigé par le Ghanéen Mohammed Ibn Chambas.

Elle succède à l'Américaine Ruby Sandhu-Rojon, qui joua un rôle pivot dans l'appui au processus visant à recalibrer la stratégie des Nations unies pour la région du Sahel. Cette femme burundaise apporte à Unowas une vaste expérience au sein de l'ONU. Elle a occupé plusieurs postes de direction au Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ; à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (Cea), comme Secrétaire exécutive adjointe à Addis-Abeba, en Éthiopie ; à l'Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), comme directrice de la gestion ; et au secrétariat des Nations unies.

Jusqu'à l'annonce de cette nomination à Unowas, Giovanie Biha était Directrice adjointe du Bureau de la coordination des activités de développement des Nations unies (Bcad) à New York aux côtés de l'Australien Robert Piper. Avant d'entrer aux Nations unies, elle a occupé des postes de direction à la Banque centrale du Burundi et à la Banque du commerce et de l'investissement.

La nouvelle Représentante spéciale adjointe pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel est titulaire d'un master en économie de l'université Western Illinois, aux États-Unis. Elle parle couramment l'anglais et le français.

Josiane Mambou Loukoula

## G5 SAHEL

# Un sommet pour peaufiner les stratégies

Six mois après le sommet de Pau, les pays du G5 et leurs partenaires internationaux se sont retrouvés, le 30 juin, à Nouakchott en Mauritanie, pour faire le point des engagements pris en France.

Le président français Emmanuel Macron a effectué le déplacement de Nouakchott afin de participer à ce sommet. C'est le premier déplacement hors d'Europe pour Emmanuel Macron depuis la crise de la covid-19, un « signe supplémentaire de solidarité »,

a multiplié les opérations et modifié son mode d'action. Pour déloger les groupes terroristes, il a été décidé qu'il y aurait désormais moins de patrouilles composées de convois lourds et lents - cibles des mines artisanales - mais plutôt une présence en permanence.

documentent, par centaines, les exactions extrajudiciaires au Mali, Niger et Burkina Faso. En réponse, Paris donne la priorité aux opérations conjointes afin d'éviter les actions autonomes d'armées nationales, toujours décrites comme « fragiles », et espère une implication européenne croissante dans la formation et le déploiement de magistrats pour permettre des suites pé-



Le sommet de Pau en France

selon l'Élysée. Au cours de ces assises, on note outre les dirigeants du G5, la présence de Moussa Faki Mahamat, pour l'Union africaine, Louise Mushikiwabo, pour l'OIF, et du Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. Les discussions seront ensuite élargies en visio-conférence aux dirigeants italien et allemand. Une occasion de faire le point sur la stratégie engagée, il y a près de six mois, lors de la dernière réunion à Pau, dans le sud-ouest de la France. Un semestre qui, du point de vue français, a été propice pour l'opération Barkhane.

En janvier dernier à Pau, l'ambiance n'était pas à l'optimisme après plusieurs mois de difficultés sur le terrain. En dépit de cette atmosphère, des priorités ont été définies contre l'Etat islamique au grand Sahara opérant dans la zone des « trois frontières », notamment au Mali, Niger et Burkina Faso. Six mois plus tard, même si les acquis sont « fragiles », la France et ses partenaires tablent sur une « possible victoire » au Sahel.

## Barkhane multiplie les opérations

Renforcée par cinq cents hommes, la force Barkhane

Le sommet de Pau avait acté une meilleure coordination entre Barkhane et les armées nationales. Un engagement extrêmement risqué.

Après des mois d'efforts, les résultats sont là, assure l'état-major qui indique que ces derniers mois, plusieurs centaines de terroristes ont été neutralisés dont des chefs de premier plan, à l'instar d'Abdelmalek Droukdel, le chef d'Aqmi, tué le 3 juin. Dans la zone des « trois frontières », l'état sur les forces locales s'est peu à peu desserré. Le principe d'incertitude « s'est inversé », se réjouissent les responsables des opérations, soulignant que désormais, la force Barkhane et ses alliés étaient devenus imprévisibles pour les groupes armés terroristes. Désormais, Paris veut également une « consolidation » des gains militaires via des avancées concrètes sur l'autonomie des armées nationales, sur le redéploiement des États dans les zones instables et sur la concrétisation de projets ciblés de développement.

## De nombreux défis à relever

La Minusma et les ONG de défense des droits de l'homme

nales. Sur le volet développement, la coalition pour le Sahel, lancée à Pau, doit soutenir des projets plus ciblés, plus visibles et plus efficaces. Au plan politique, avec la crise au Mali, la mise en œuvre des accords d'Alger est à l'arrêt, tandis que le Burkina entre dans un cycle électoral qui laisse craindre, là-aussi, un « flottement » qui inquiète Paris. Autre défi, celui de la mobilisation de la communauté internationale. Sur le volet militaire, l'opération européenne Takuba manque encore de partenaires.

Ismael oud cheikh Ahmed, le ministre mauritanien des Affaires étrangères et président du Conseil des ministres du G5 Sahel, dresse les nombreux enjeux qui sont traités au sommet : terrorisme et sécuritaire bien sûr, qui va de pair avec « les questions de développement et la lutte contre la pauvreté », la covid-19, qui « perturbe ces économies déjà très fragiles ». « Les présidents du G5 ont fait un appel à une annulation pure et simple de la dette africaine, et de celle en particulier du G5. Mais je pense qu'au-delà de l'annulation de la dette, nous avons besoin d'argent frais. »

Josiane Mambou Loukoula

## NÉCROLOGIE

Mme Emilienne Ondzabi, les enfants Adzoka et Stanislas Okassou ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du décès de



leur fils, frère et cousin Yannick Baloukou Adzoka (Mick), lieutenant de la marine nationale, survenu dans la nuit du 24 juin, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°10 de la rue Ndzitiri, à Nkombo, arrêt de bus Bas prix.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de son père Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan, survenu le 25 juin 2020 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient sur l'avenue Marien-Ngouabi.

La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et Marie Yvette Kera, agents des Impôts et domaines en retraite annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et frère nommé Jean Dieudonné Ganglia-Aignan, agent de l'Agence congolaise pour l'emploi, survenu le 26 juin 2020, au CHU-B. Le deuil se tient au n°103 de la rue Saint-Anne, à Ouenzé.

Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.

M. Pacôme Oko-Obondzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Alfred Ebalé et Nazaire Ndzélé Emeya annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur frère nommé Philippe Ebalé (Dzori), agent des Impôts et des domaines, survenu le samedi 27 juin 2020, à Brazzaville. Le deuil se tient au n°25 de la rue Dimi-Oyo, quartier Manianga, arrêt de bus Oziris à Talangai. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement



## PRIX SÉBAS

## Mariusca Moukengue remporte la deuxième édition

La slameuse congolaise, Mariusca Moukengue, a été sacrée prix Sébas 2020 pour son art au service des causes sociales.

Décerné par la plate-forme « Congo 30 », le prix Sébas est une distinction nationale qui récompense les efforts de tout individu ou toute organisation dont les actions contribuent à l'essor et à l'épanouissement des citoyens congolais.

D'après les organisateurs, le choix a été porté sur Mariusca Moukengue parce qu'elle met régulièrement son art au service de bonnes actions et anime divers ateliers instructifs et thérapeutiques pour les participants. Parmi ces œuvres, il y a la création du concept « slam thérapie » par lequel elle rassemble des femmes ayant subi des violences sexuelles pour les aider à surmonter leur traumatisme afin de s'épanouir à nouveau dans la vie de tous les jours.

Durant le confinement, l'artiste avait posté une vidéo de slam sur sa page Facebook, en vue d'interpeller l'opinion publique sur

difficultés pouvant s'accroître à cause de la progression de la pandémie du coronavirus au

reflètent bien le concept du prix Sébas. C'est donc avec un grand plaisir que nous lui



le sort des adolescents dits « enfants de la rue ». En effet, par manque d'abris et de ressources, ces derniers sont particulièrement exposés à de nombreuses

Congo. Une vidéo touchante qui n'avait pas laissé indifférents les internautes sur la toile. « Nous avons été marqués par toutes ses œuvres de solidarité qui

avons décerné le prix Sébas 2020 auquel nous joignons un chèque de 250 euro », ont fait savoir les fondateurs de la plate-forme Congo 30, Prince Malela et

Grâce Nkouka.

Pour la slameuse congolaise, c'est un grand honneur de pouvoir recevoir ce prix qui promeut l'altruisme. « Mon équipe et moi remercions tant les organisateurs de ce prix que le public qui nous soutient depuis nos premiers pas dans le monde du slam. Ce prix revient, avant tout, aux enfants que nous abandonnons cruellement dans la rue au lieu de les protéger, surtout en cette période de pandémie sanitaire due à la Covid-19 », a-t-elle déclaré. Notons que le prix Sébas a été créé en 2019 à la suite de la mort de Sébastien Zinga, alias Akwiss, homme d'affaires congolais, mécène et personnalité de la Sape, disparu l'an dernier. Pour avoir entrepris, de son vivant, plusieurs actions de solidarité, ce prix a été initié pour perpétuer sa mémoire et ses valeurs. En 2019, le prix a été attribué à la comédienne Mixiana Laba pour sa défense des personnes atteintes de maladies mentales au Congo.

Merveille Atipo

## HOMMAGE À EDO GANGA

## Roms Casitas chante «Choc infini»

La chanson «Choc infini» est disponible en version audio et bientôt en visuelle. Elle est l'œuvre du jeune Roms Casitas, vieux Mundibu le grand NN, qui est resté attaché au patriarche de la musique congolaise, fils de Sabou Bathel Mando de Negro Kouala Kouala, un ami d'Edo Ganga.

Enregistrée au studio Patmos, cette chanson pour laquelle Roms Casitas a voulu rendre un hommage mérité au patriarche Edo Ganga, légende de la musique congolaise, a connu la participation des artistes suivants : Six Vitesse, Wallo Bostino, Jules Chigar, Jean Valise Mububulu, Sidé Bass, Yannick Bass, Omer, Habi Mampila, Vieux Kembo, Commissaire, bredida, Doberman, Libéré d'Égypte, Salvador, Like it, Aimé Floz, Didikalé, Ezekiel le dernier fils du patriarche, Brad Missala, Chadarck Mvuluzi, Juvé Etoo.

Sur les motivations qui lui ont poussé à écrire cette chanson avant tout le monde d'ailleurs, Roms Casitas explique. « J'ai été très touché par la disparition de celui qui fut mon père, mon mentor et mon coach en même



Roms Casitas et son mentor le patriarche Edo Ganga (crédit photo DR)

temps, le patriarche Ganga Edo, légende de la musique congolaise. Dès que j'ai appris la nouvelle de sa mort, ne pouvant rester insensible, j'ai commencé à écrire cette chanson dans le but de lui rendre

hommage, de le pérenniser à travers la chanson, parce qu'il aimait chanter. »

Roms Casitas dit retenir beaucoup du doyen Edo Ganga. Il ne faisait pas deux semaines sans se voir, dit-il. Et chaque fois quand ils se

voyaient, le doyen lui remettait soit un document, un CD ou une portion de chansons, sinon quelques mélodies. Il lui a laissé avec deux grands projets. Le premier, c'est le featuring dans « Apocalypse », l'une des chansons contenue dans son futur disque, qu'il avait annoncé déjà la sortie. Le doyen Edo Ganga avait mis déjà ses partitions aux répétitions. Hélas, Dieu l'a rappelé plutôt. Le deuxième projet, c'est « Roms chante Edo Ganga ». Le doyen avait donné sa bénédiction. Roms aurait souhaité qu'il soit là pour l'accompagner, malheureusement Dieu a donné et il a repris. D'où, il a pensé lui rendre un hommage mérité. « Pour la petite histoire, j'ai passé quelques moments de ma vie chez Edo Ganga. C'est chez lui que j'ai obtenu mon brevet d'études du premier cycle. Je suis resté proche des enfants du patriarche. Pour preuve dans la chanson d'hommage, il y a le dernier fils du patriarche Edo Ganga en la personne d'Ezekiel Ganga qui est intervenu. La veuve (maman) sait que j'étais entré au studio pour rendre hommage à

Papa Edo Ganga. Je suis en un mot l'enfant de son ancien ami de la musique, feu Sabou Bathel Mando de Negro Kouala Kouala », a-t-il expliqué.

Le jeune artiste a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Guesso d'avoir décoré le patriarche Edo Ganga, de son vivant. « Le doyen l'attendait de pied ferme. Chaque fois lorsque nous causions avec lui, il me disait toujours le président m'a promis une décoration au soixantième anniversaire des Bantous de la capitale, j'attends impatiemment cette décoration. Apparemment, il n'attendait que cette décoration et les soixante ans des Bantous pour rendre l'âme. Chapeau à l'artiste », a témoigné Roms Casitas. Rappelons que le patriarche Ganga Edo a été élevé, le 15 août 2019, lors de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de l'indépendance de la République du Congo, au grade de commandeur dans l'ordre du mérite congolais, par le chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso.

Bruno Okokana

**« Pour la petite histoire, j'ai passé quelques moments de ma vie chez Edo Ganga. C'est chez lui que j'ai obtenu mon brevet d'études du premier cycle. Je suis resté proche des enfants du patriarche. Pour preuve dans la chanson d'hommage, il y a le dernier fils du patriarche Edo Ganga en la personne d'Ezekiel Ganga qui est intervenu. La veuve (maman) sait que j'étais entré au studio pour rendre hommage à Papa Edo Ganga. »**



## APPEL À FILMS 2020

## Les candidatures sont ouvertes

En vue de participer à la troisième édition du festival international Dakar Court, co-organisé par l'institut français Dakar et l'association Cinémarkk en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, les réalisateurs du continent et de la diaspora ont jusqu'au 15 août pour envoyer leurs candidatures.



La compétition officielle est strictement réservée aux courts métrages de fiction africains et de la diaspora. Les participants doivent envoyer leurs courts métrages par mail, un lien de visionnage accompagné d'une fiche technique du film et d'une biographie ou un CV du réalisateur à l'adresse dakarcourtinternational@gmail.com ou contactez le festival aux adresses suivantes : <https://www.dakarcourtfestival.com>. Facebook : <https://www.facebook.com/DakarCourt>.

Cette troisième édition se tiendra du 7 au 12 décembre 2020 à Dakar. Le Dakar Court est un festival de court métrage de créateurs africains conçu pour rassembler des acteurs de la scène cinématographique du Sénégal et de la sous-région. Il

vise aussi, au-delà de la valorisation des métiers du cinéma, à soutenir les collectifs et les acteurs œuvrant dans la formation et la structuration du paysage du court métrage au Sénégal et en Afrique. De même, à faire naître une véritable politique du format court en défendant la création, sa production et sa diffusion dans les chaînes de télévision, les salles de cinéma et les nouveaux médias.

Depuis sa création en 2018, le festival s'est inscrit dans une perspective d'offrir à de jeunes apprentis réalisateurs sénégalais et africains une opportunité de formation et de rencontres professionnelles dans le cadre du programme « Talents en court ».

*Rosalie Bindika*

## POÉSIE

## Anthologie Chœur Métis parue à La Maison de la Poésie des Hauts de France

En partant des deux Congo en France, en passant par le Cameroun, le Gabon, le Tchad et la République de Centrafrique, 42 poètes du Bassin du Congo ont uni leurs vers dans l'Anthologie Chœur Métis.

Le projet initial consistait à associer, en mai dernier, à Beuvry en France, les poètes africains / artistes africains et français dans le cadre d'un festival de poésie. Face à la crise occasionnée par le coronavirus, cet événement a dû être reporté en mai 2021.

La parution de cette anthologie a néanmoins été maintenue, avec l'appui de la Maison de la poésie des Hauts de France dirigée par Véronique Trinel, sous la direction collégiale de Brice Arsène Mankou, sociologue, poète et écrivain (Congo) et de Daouda Mbouobou, poète et président de la Société des Poètes et Artistes du Cameroun.

Ils sont quarante-deux poètes francophones originaires des pays du Bassin du Congo et de France à se prêter à un voyage poétique. En chœur, ils auscultent le cœur du bassin du Congo, proposent également de revisiter les relations France-Afrique et collent à l'actualité de la lutte contre le racisme qui refait surface à travers le monde.

*Marie Alfred Ngoma*



anthologie

# IMPRIMERIE \* DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

✉ [imp.bc@adiac-congo.com](mailto:imp.bc@adiac-congo.com)

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo





## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS) REPUBLIQUE DU CONGO



**Projet d'aménagement de la route Ketta Djoum et de facilitation des transports sur le corridor Yaoundé-Brazzaville phase2**  
**Secteur : transport**

**Référence de l'accord de financement : N° 2000130014482**  
**N° d'identification du Projet : P - RZ1-DB0 - 167**  
**AMI N°007/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD.**

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route Ketta Djoum et de facilitation des transports sur le corridor Yaoundé-Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant (firme) pour l'« appui institutionnel pour la mise en œuvre de la composante biodiversité du projet de réhabilitation et bitumage de la route Ketta-Djoum, phase2».

Les services prévus au titre de ce contrat se déroulent sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours et comprennent, entre autres :

- la détermination de la cartographie environnementale de la zone d'influence du projet sur base des textes légaux et/ou zonage participatif avec les communautés autochtones et s'appuyant sur le SIG afin de délimiter le cas échéant les zones destinées (i) à la conservation sous forme d'Unités Forestières de Conservation (UFC), (ii) à l'exploitation des ressources forestières sous forme d'Unité Forestières d'Aménagement (UFA) et (iii) à la production agricole et à l'écotourisme communautaire;
- la formation du personnel des cellules/unités forestières d'aménagement dans la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion des zones d'exploitation forestière et au mécanisme d'obtention de la certification des ressources forestières suivant le

modèle recommandé par la COMIFAC;

- la sensibilisation des organisations communautaires à l'importance de la biodiversité et formation des organisations locales à l'écotourisme communautaire;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'audits environnementaux et forestiers portant sur ces zones;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi basé sur un SIG de la biodiversité forestière et faunique de la zone.

La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée

ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h à 15h.

Les expressions d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 août 2020 à 12h 30mn (Heure locale) et porter expressément la mention :

« AMI N° 007/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD/  
Services d'un consultant (firme) pour l'appui institutionnel pour la mise en œuvre de la composante biodiversité du projet de réhabilitation et bitumage de la route KETTA-DJOUM »

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,  
À l'attention de : BATOUNGUIDIO, Coordonnateur de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2,

Route de la Base militaire,

5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU

(à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com).

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique

Oscar OTOKA.-

## AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

### RÉPUBLIQUE DU CONGO

**PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE-DOUSSALA-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-POINTE-NOIRE.**

**Secteur : Transports**

**Référence de l'accord de financement : Prêt N° 2100150031593**  
**N° d'identification du Projet : P - ZI - DB0 - 088**  
**AMI N° 006 / MAETGT / DGGT / CET-CEP-BAD.**

1. La République du Congo a obtenu un financement Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du « PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NDENDE-DOUSSALA-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-POINTE-NOIRE », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif aux Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du tronçon Dolisie-Kibangou de la route Ndené-Doussala-Dolisie.

2. L'objectif global de la mission est d'évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale et d'améliorer la performance environnementale et sociale de l'exécution des activités du projet, par l'identification des écarts aux mesures, normes et bonnes pratiques, en vue de proposer des mesures correctives dans la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale et des plans complets de réinstallation du Projet conformément aux textes en vigueur et aux exigences du SSI.

3. Plus spécifiquement le Consultant sera chargé d'identifier ce qui suit :

- Les points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) qui ont été respectés ou non ;
- Les aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;
- Les risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisés dans le projet ;
- Les pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;
- Les cas de non-conformité aux exigences des politiques de sauvegarde applicables, aux normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;
- Les impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;
- Les risques économiques et juridiques encourus ;
- Les propositions de solutions correctives.

4. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les

Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, CV actualisés, diplômes et attestations, coordonnées de personnes de référence, référence de prestations similaires, expérience dans des missions identiques, etc.).

5. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral de l'inclure sur la liste restreinte.

6. Les candidats intéressés peuvent, s'ils le souhaitent, se référer aux TDR de la mission pour de plus amples informations ou écrire à : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com).

7. La durée des prestations est estimée à trente-six (36) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

8. Les qualifications et expériences minimales requises sont indiquées ci-dessous :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5) en sciences de l'environnement, sciences sociales ou équivalent ;
- Avoir au moins dix (10) années d'expérience globale dont cinq (5) dans le domaine des évaluations environnementales et sociales ;
- Avoir participé à au moins trois (3) missions d'audit environnemental et social de projets pendant les cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) pour des projets routiers et similaires ;
- Avoir réalisé ou participé à au moins une (1) mission dans le domaine des évaluations environnementales et sociales de projets pendant les cinq (5) dernières années ;
- Avoir une connaissance approfondie des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements nationales en la matière ;
- Avoir une maîtrise sur le plan théorique et pratique des projets financés par la Banque Africaine de Développement et/ou la Banque mondiale et devra en outre maîtriser les exigences de Sauvegardes de la BAD en

matière d'étude environnementale et sociale.

9. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09h à 15h.

10. Les expressions d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires dont un original et une copie, sous plis fermés, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 03 août 2020 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnemental et social du tronçon Dolisie-Kibangou de la route Ndené-Doussala-Dolisie »

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral,  
À l'attention de : BATOUNGUIDIO, Coordonnateur de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral  
Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO - 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com) ;

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

11. Une liste restreinte de trois à six Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV mis à jour.

Qualifications générales et adéquation pour la mission proposée	35%
Expérience similaire et pertinente dans le domaine d'expertise de la mission, telle que décrite dans les termes de référence	45%
Nombre d'années d'expérience en général	10%
Connaissance de la région et du pays (environnement de la mission)	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur Technique,  
Oscar OTOKA.-



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO



### Projet d'aménagement de la route Ketta Djoum et de facilitation des transports sur le corridor Yaoundé-Brazzaville phase2 Secteur : transport

Référence de l'accord de financement : N° 2000130014482

N° d'Identification du Projet : P – RZ1-DB0 – 167

AMI N°007/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD.

La République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route de la route Ketta Djoum et de facilitation des transports sur le corridor Yaoundé-Brazzaville, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant (firme) pour l'« appui institutionnel pour la mise en œuvre de la composante biodiversité du projet de réhabilitation et bitumage de la route Ketta-Djoum, phase2».

Les services prévus au titre de ce contrat se déroulent sur une durée de quatre-vingt-dix (90) jours et comprennent, entre autres :  
-la détermination de la cartographie environnementale de la zone d'influence du projet sur base des textes légaux et/ou zonage participatif avec les communautés autochtones et s'appuyant sur le SIG afin de délimiter le cas échéant les zones destinées (i) à la conservation sous forme d'Unités Forestières de Conservation (UFC), (ii) à l'exploitation des ressources forestières sous forme d'Unité Forestières d'Aménagement (UFA) et (iii) à la production agricole et à l'écotourisme communautaire;  
-la formation du personnel des cellules/unités forestières d'aménagement dans la préparation et la mise en œuvre de plans de gestion des zones d'exploitation forestière et au mécanisme d'obtention de la certification des ressources forestières suivant le modèle recommandé par la COMIFAC;

-la sensibilisation des organisations communautaires à l'importance de la biodiversité et formation des organisations locales à l'écotourisme communautaire;

-la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'audits environnementaux et forestiers portant sur ces zones;

-la mise en place d'un mécanisme de suivi basé sur un SIG de la biodiversité forestière et faunique de la zone.

La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires (les termes de référence) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h

à 15h.

Les expressions d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en trois (03) exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 05 août 2020 à 12h 30mn (Heure locale) et porter expressément la mention :

«AMI N° 007/MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD/

Services d'un consultant (firme) pour l'appui institutionnel pour la mise en œuvre de la composante biodiversité du projet de réhabilitation et bitumage de la route KETTA-DJOUM»

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, À l'attention de : BATOUNGUIDIO, Coordonnateur de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire,

5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU

(à côté de l'Aéroport Maya-Maya).

BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com).

Fait à Brazzaville, le  
Le Coordonnateur Technique  
Oscar OTOKA.-

## AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

RÉPUBLIQUE DU CONGO

### PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA DJOUM ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR YAOUNDE-BRAZZAVILLE.

Secteur : Transports

Référence de l'accord de financement : Prêt N° 2000130014482

N° d'Identification du Projet : P – RZ1-DB0 - 167

AMI N° 005 /MAETGT/DGGT/CET-CEP-BAD.

1. La République du Congo a obtenu un financement Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du « PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA DJOUM ET DE FACILITATION DES TRANSPORTS SUR LE CORRIDOR YAOUNDE-BRAZZAVILLE. », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif aux Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnementale et sociale de la route KETTA-DJOUJ au Congo.

2. L'objectif global de la mission est d'évaluer le niveau de conformité environnementale et sociale et d'améliorer la performance environnementale et sociale de l'exécution des activités du projet, par l'identification des écarts aux mesures, normes et bonnes pratiques, en vue de proposer des mesures correctives dans la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale et des plans complets de réinstallation du Projet conformément aux textes en vigueur et aux exigences du SSI.

3. Plus spécifiquement le Consultant sera chargé d'identifier ce qui suit :

-Les points clés du cadre normatif et réglementaire (environnemental, sécuritaire, social) qui ont été respectés ou non ;  
-Les aspects environnementaux significatifs des travaux qui ont été peu ou pas bien perçus lors des travaux ;  
-Les risques environnementaux associés aux opérations, procédés et technologies utilisés dans le projet ;  
-Les pratiques inappropriées et catégorisation de ces pratiques ;  
-Les cas de non-conformité aux exigences des politiques de sauvegarde applicables, aux normes et bonnes pratiques internationalement reconnues ;  
-Les impacts environnementaux déjà visibles du fait des pratiques non conformes ;  
-Les risques économiques et juridiques encourus ;  
-Les propositions de solutions correctives.

4. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral invite les Consultants intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants

individuels intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, CV actualisés, diplômes et attestations, coordonnées de personnes de référence, référence de prestations similaires, expérience dans des missions identiques, etc.).

5. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral de l'inclure sur la liste restreinte.

6. La durée des prestations est estimée à trente-six (36) jours à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

7. Les qualifications et expériences minimales requises sont indiquées ci-dessous :

-Être titulaire d'un diplôme de niveau universitaire (BAC+5) en sciences de l'environnement, sciences sociales ou équivalent ;

-Avoir au moins dix (10) années d'expérience globale dont cinq (5) dans le domaine des évaluations environnementales et sociales ;

-Avoir participé à au moins trois (3) missions d'audit environnemental et social de projets pendant les cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) pour des projets routiers et similaires ;

-Avoir réalisé ou participé à au moins une (1) mission dans le domaine des évaluations environnementales et sociales de projets pendant les cinq (5) dernières années ;

-Avoir une connaissance approfondie des politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi qu'une bonne connaissance des lois et règlements nationales en la matière ;

-Avoir une maîtrise sur le plan théorique et pratique des projets financés par la Banque Africaine de Développement et/ou la Banque mondiale et devra en outre maîtriser les exigences de Sauvegardes de la BAD en matière d'étude environnementale et sociale.

8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations

supplémentaires notamment les TDR de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09h à 15h ou en écrivant à : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com)

9. Les expressions d'intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires dont un original et une copie, sous plis fermés, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 juillet 2020 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Services de consultant individuel pour la réalisation de l'audit environnementale et sociale de la route KETTA-DJOUJ au Congo » Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, À l'attention de : BATOUNGUIDIO, Coordonnateur de la Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral

Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO – 2, Route de la Base militaire, 5ème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya). BP : 14 729 ; Tél. : (+242) 05 386 35 32 ; 06 956 86 64, E-mail : [ceprbaddggt@gmail.com](mailto:ceprbaddggt@gmail.com) ;

ETABLISSEMENT DE LA LISTE RESTREINTE

10. Une liste restreinte de trois à six Consultants individuels, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Les consultants retenus sur la liste restreinte seront évalués selon les critères suivants sur la base de leur CV mis à jour.

Qualifications générales et adéquation pour la mission proposée	35%
Expérience similaire et pertinente dans le domaine d'expertise de la mission, telle que décrite dans les termes de référence	45%
Connaissance de la région et du pays (environnement de la mission)	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Fait à Brazzaville, le  
Le Coordonnateur Technique,  
Oscar OTOKA.-

## CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

# La CAN et le Chan repoussés d'une année

**C'est désormais officiel. La Confédération africaine de football (CAF) a modifié, le 30 juin, les dates des phases finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) et du Championnat d'Afrique des nations (Chan).**



L'Algérie attendra 2022 pour remettre son titre en jeu AFP

La CAN initialement prévue en janvier 2021 au Cameroun est repoussée à une année. La 33<sup>e</sup> édition de la CAN va finalement se disputer en janvier-février 2022 à cause de la pandémie du coronavirus qui a occasionné des problèmes logistiques et de calendrier. La décision a été prise au cours de la réunion du comité exécutif de la CAF qui s'est tenue en visioconférence. Le mois de janvier 2021 qui était au départ retenu pour la CAN va désormais servir à l'organisation de la 6<sup>e</sup> édition du Chan, le championnat réservé aux joueurs évoluant dans leurs championnats respectifs. Contrairement à ces deux compétitions, la CAN féminine prévue cette année a été annulée. Aucun pays ne s'était porté candidat depuis que le Congo avait renoncé à l'organisation en 2019. Cette CAN des dames sera remplacée par la création de la Ligue féminine des champions.

James Golden Eloué

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

##### N°AON T-004-MDN-CGMP/2020.

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T004-MDN-CGMP/2020 : réhabilitation BTIA Brazzaville.
2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.
3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.
5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

##### N°AON T-005-MDN-CGMP/2020.

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché T005-MDN-CGMP/2020 : réhabilitation du bâtiment principal du ministère de la défense nationale.
2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.
3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.
5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 20 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES - SANS PRÉ-QUALIFICATION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

##### N°AON F-001-MDN-CGMP/2020.

1. Le ministère de la défense nationale dans le cadre de son budget volet investissement a obtenu de l'Etat congolais des fonds, afin de financer la réhabilitation de certaines infrastructures et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché F001-MDN-CGMP/2020 : acquisition des matériels médicaux pour l'hôpital central des armées Pierre MOBENGO de Brazzaville.
2. Le ministère de la défense nationale sollicite des offres sous pli-fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution des travaux.
3. La passation de marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la cellule de gestion des marchés publics du ministère de la défense : auprès du secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, sis au siège du cabinet du ministère de la défense nationale, boulevard Denis Sassou Nguesso et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus du lundi au vendredi de 8h 00 à 14h 00.
5. Les exigences en matière de qualification sont indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après Ministère de la défense nationale, secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics, (Rez-de-chaussée du bâtiment abritant la direction centrale de la justice militaire) contre un paiement en espèces de cent mille (100 000) francs CFA, le document d'appel d'offres sera adressé en version électronique.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Ministère de la défense nationale (secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés public) au plus tard le 2 juillet 2020 à 13 heures 30 minutes, les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats choisis à l'adresse ci-après : dans la salle de conférence du ministère de la défense nationale à 13 heures 30 minutes.
8. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le  
Pour le ministre de la défense nationale,  
Personne responsable des marchés publics,  
Par ordre, le directeur de cabinet,

  
Commissaire Colonel (ER) Albert Stève GANVALA

## MESSAGE À LA NATION

# Félix-Antoine Tshisekedi : « Nous sommes sur la bonne voie et nous restons déterminés »

Par un hommage appuyé rendu aux pères de l'indépendance, le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a introduit son discours en commémoration du soixantième anniversaire de l'indépendance de la RDC en saluant le combat mené par Patrice Emery Lumumba et Joseph Kasavubu, deux illustres personnages qui sont parvenus à concrétiser la profonde aspiration du peuple congolais à l'émancipation.

Le discours du chef de l'Etat prononcé, le 29 juin, en marge du soixantième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC) s'est révélé une belle opportunité pour recadrer certains dérapages constatés dans les rapports entre les deux partenaires de la coalition au pouvoir, en l'occurrence le Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach). C'est dans un climat politique tendu sur fond de polémique générée par les récentes propositions de loi sur la réforme judiciaire que le président de la République s'est exprimé sans éluder cette actualité brûlante.

Félix Antoine Tshisekedi, qui a réaffirmé son engagement à œuvrer pour l'établissement d'un Etat de droit, a exhorté les politiciens congolais à se départir de toute velléité tendant à légiférer pour déposséder le Conseil supérieur de la magistrature du pouvoir judiciaire qu'il détient pourtant par la Constitution. Dans le même ordre d'idée, il s'est

insurgé contre toute réforme susceptible de porter atteinte aux principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans la Constitution. « La justice est pour un Etat de droit ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe

de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice », a-t-il fait savoir. Et le président d'ajouter qu'il n'accepterait sous aucun prétexte « des réformes dans ce

secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le pouvoir régalien de nomination des magistrats, la gestion du pouvoir judiciaire confiée au Conseil supérieur de la magistrature et bien d'autres ». Il a, dans le même ordre d'idées, réaffirmé son engagement à œuvrer pour la restauration de l'Etat de droit qui passe pour la première des priorités de son combat pour l'édification d'un nouveau Congo. Evoquant l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le Programme des 100 jours, Félix Antoine Tshisekedi a indiqué que cela « devrait logiquement tourner la page de la longue série de projets et programmes qui, à travers l'histoire, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité ».

## Les raisons d'espérer

De la lutte contre l'impunité à la croisade enclenchée contre la corruption et les antivaleurs en passant par quelques grands projets agricoles visant le renforcement de l'autosuffisance alimentaire, il a salué les efforts entrepris dans différents secteurs visant à maintenir toujours allumée la flamme de l'espoir. « Qu'il s'agisse de la réforme en cours de la justice, que je compte poursuivre et approfondir, de l'indispensable rattrapage en matière d'infrastructures de base, de l'accès à la santé, de la pacification intégrale du pays ou de la préservation de l'environnement, le Congo

a grandement besoin de ressources et de méthodes, pour poursuivre avec succès la mise en œuvre du programme pour lequel vous m'avez élu », a-t-il indiqué. Dans le domaine particulièrement de l'enseignement, il y a bien des raisons d'espérer vue la solidarité internationale qui se met en place pour la prise en charge de cette réforme dont le coût est supérieur à un milliard de dollars par an. Enfin, dans le contexte de crise sanitaire imposé par la covid-19, le chef de l'Etat entend procéder en urgence à des économies partout où cela peut être réalisées en commençant par les institutions politiques afin « de dégager des marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour assurer les dépenses sociales en faveur des catégories les plus fragiles ». D'où l'instruction faite du gouvernement exhorté à « engager des réformes sur l'ensemble de la chaîne de dépense, afin que les ressources publiques soient désormais mieux préservées et mieux utilisées ». Sans ambages, Félix Antoine Tshisekedi a réitéré son engagement de « donner la chance à tous les Congolais, sans exclusive, d'envisager l'avenir en toute liberté et en toute quiétude, mais sur de nouvelles bases morales ».

Alain Diasso



Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

insurgé contre toute réforme susceptible de porter atteinte aux principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans la Constitution. « La justice est pour un Etat de droit ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe

secteur qui, par leur nature et contenu, viendraient porter atteinte à des principes fondamentaux régissant la justice tels que prévus dans notre Constitution, notamment l'indépendance du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif, le pouvoir régalien de nomination des magistrats, la gestion du pouvoir judiciaire confiée au Conseil supérieur de

## PASSÉ COLONIAL

## Le roi Philippe présente les profonds regrets de la Belgique

Par une correspondance envoyée au président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, le roi Philippe de Belgique a cru bon de féliciter son homologue congolais à l'occasion du soixantième anniversaire de son pays.

Tout en regrettant de ne pas pouvoir participer à cette célébration à laquelle il avait été invité compte tenu des circonstances actuelles imposées par le coronavirus, le roi des belges s'est toutefois félicité de l'excellence des relations qu'entretiennent la RDC et son ancienne métropole. « Cet anniversaire est l'occasion de renouveler nos sentiments d'amitié profonde et de nous réjouir de la coopération intense qui existe entre nos deux pays dans tant de domaines, notamment dans le domaine médical qui nous mobilise



Le roi Philippe et Félix Tshisekedi

en cette période de la pandémie », a écrit le roi Philippe. Tout en reconnaissant que l'histoire entre le Congo et le royaume de Belgique est faite de réalisations communes, il a aussi noté des épisodes

malheureux qui l'ont émaillé. A ce sujet, la Belgique a fait amende honorable tout en exprimant, par sa voix, « les plus profonds regrets pour les blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui

ravivée par les discriminations encore présentes dans les sociétés belges ». Et de poursuivre : « A l'époque de l'Etat indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été com-

mis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations ». Après ce bref clin d'œil à ce passé sombre de l'histoire coloniale, le roi Philippe se dit déterminé à continuer « à combattre toutes les formes de racisme » et tient à encourager à cet égard la réflexion qui est entamée par le Parlement belge afin que la mémoire de son pays soit définitivement pacifiée.

Pour le chef de l'Etat congolais, qui s'est exprimé dans un message à la nation le 29 juin, « le plus important pour l'avenir est de bâtir des relations harmonieuses avec la Belgique parce que, au-delà des stigmates de l'histoire, les deux peuples ont construit une relation forte ».

A.D.

## SOIXANTE ANS D'INDÉPENDANCE

## Le Miss-RDC appelle le chef de l'Etat à s'installer à Beni

La demande de ce mouvement, qui se rappelle des promesses électorales faites par Félix Tshisekedi, viserait à éviter des contradictions sur les réalités sécuritaires de terrain.

Au moment où la République démocratique du Congo (RDC) célèbre le soixantième anniversaire de son indépendance, le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (Miss-RDC) se dit davantage indigné par le discours du chef de l'Etat de qui il attendait plus d'actions en vue de libérer le peuple congolais de ce qui est considéré comme une fatalité, l'insécurité et ses corollaires de problèmes. Le président de la République, indique le Miss, doit éviter de croire aux rapports truqués lui transmis qui sont souvent contradictoires avec la situation de terrain. « Les cent trente deux mouvements rebelles continuent à terroriser l'est de notre pays sans citer d'autres qui naissent. Plus grave encore, des défections de certains officiers des Forces armées de la RDC sont observées pour rejoindre des groupes armés comme au Sud-Kivu où des affrontements autour des plateaux de Mwenza-Fizi-Minembwe continuent de causer des centaines de morts et



Le directoire du Miss-RDC

des déplacés », a déploré ce mouvement.

Le Miss réagit ainsi aux affirmations du chef de l'Etat, qui a dit avoir noté que d'importants pas ont été franchis et qu'à l'est du pays, aux Nord et Sud-Kivu, les groupes armés locaux et étrangers auraient subi, ces derniers mois, une forte pression et enregistré de lourdes pertes et que plusieurs combattants issus de leurs rangs ont été soit capturés, démobilisés ou arrêtés, soit rapatriés dans leurs pays d'origine.

#### Sept cents civils massacrés et égorgés depuis janvier

Le Miss rappelle que, à Beni, le pays est à près de sept cents ci-

vils qui sont massacrés et égorgés depuis janvier 2020 jusqu'hier (29 juin :Ndlr) où un civil a été tué à Oicha. Même un casque bleu, a fait constater ce mouvement, a péri il n'y a pas une semaine dans les attaques de ces rebelles. « Si c'est cela, le résultat de destruction de tous les bastions des soit disant ADF, ou leur affaiblissement, en tout cas le mouvement des indignés trouvent que le président doit matérialiser sa promesse de s'installer à Beni pour palper les réalités de terrain qui sont contraires », a indiqué l'association. Cette réaction du mouvement des indignés vise les affirmations de Félix Tshisekedi, qui notent que « les

ADF sont, à ce jour, nettement affaiblies et délogées de tous leurs sanctuaires dans le territoire de Beni » et qui indiquent que « l'armée réussit à déjouer plusieurs attaques terroristes de cette force du mal qui, de manière très isolée, mènent des attaques ciblées contre la population civile ».

Réagissant aux déclarations du président de la République, qu'il note que dans l'ensemble, des mesures non militaires sont davantage requises pour une meilleure mobilisation des communautés locales dans la lutte contre les forces négatives, le Miss souligne que c'est justement après ces fameux accords avec

la milice FPRI que l'Ituri brûle. « Aujourd'hui, plus de deux mille morts comptabilisés par la société civile, des populations civiles sont massacrées à longueur de journées par la milice Codeco, qui n'est que le prolongement des ADF. Toutes ces guerres sont entretenues. Tant que le chef de l'Etat n'écouterait pas la voix des indignés qui lui demandent de stopper ces processus bidons de mixage et brassage pour commencer la purge au sein de l'armée, poursuivre les officiers affairistes et sous sanctions internationales, radier les infiltrés rwando-ougando-burundaises, on continuera à lui transmettre des rapports contraires à la réalité et les offensives seront un éternel recommencement », ont fait constaté les indignés. Pour ce mouvement, par ailleurs, le chef de l'Etat ne doit pas se limiter à condamner alors que son pays est occupé par six pays voisins qui multiplient des incursions sur son territoire. « Il doit agir fermement mais surtout écouter son peuple pour mieux comprendre la situation qui prévaut. Pour les indignés, les Congolais vivent soixante ans d'indignations dans leur propre pays », a insisté le Miss.

Lucien Dianzenza

## AFFAIRE DARRYL LEWIS

## La justice américaine pourrait poursuivre Alexis Thambwe Muamba

Dans une récente décision, la Cour suprême des Etats-Unis vient de débouter un tribunal inférieur qui avait rejeté des poursuites contre l'ex-patron du service des renseignements congolais, Kalev Mutond, et l'ancien ministre de la Justice, accusés par un citoyen américain pour tortures, privation de la nourriture et de sommeil, etc., arguant l'immunité dont ils jouaient.

La Cour suprême des États-Unis a refusé, le 29 juin, d'examiner le refus d'un tribunal inférieur d'accorder une immunité à deux hauts fonctionnaires de la République démocratique du Congo (RDC), Kalev Mutond, ancien chef du renseignement congolais, et Alexis Thambwe Mwamba, ancien ministre de la Justice et actuel président du Sénat, qui à l'époque des faits était poursuivi par un citoyen américain, Darryl Lewis, pour des actes de torture présumée. Par son refus, cette juridiction américaine laisse en place une décision de la Cour d'appel fédérale qui pourrait conduire à des poursuites contre des fonctionnaires américains dans d'autres pays.

Le tribunal fédéral de première instance, rappelle-t-on, avait rejeté les poursuites contre les deux dignitaires congolais. Il avait argué qu'ils bénéficient

d'une immunité. Mais, en appel, des juges fédéraux ont annulé la décision de la cour inférieure, dé-



Alexis Thambwe Muamba/John Bompengo-R.O

clarant que l'immunité des dignitaires étrangers ne s'applique pas lorsqu'ils sont poursuivis à titre individuel et en matière civile.

Avec cette décision, notent des sources judiciaires, des poursuites par des tiers sont désormais permises contre les dignitaires étrangers devant les tribunaux fédéraux. L'affaire, enregistrée sous le numéro 19-185 et intitulé « Mutond, Kalev, et al. contre Lewis, Darryl », remonte à 2016. Le plaignant, Darryl Lewis, avait porté plainte pour dédommagement contre Kalev Mutond et Alexis Thambwe Muamba. Il soutient avoir été torturé, affamé et privé de sommeil par des éléments de l'Agence nationale des renseignements (ANR) que dirigeait Kalev Mutond, qui le soupçonnaient d'être un mercenaire. Il réclame jusqu'à 4,5 millions de dollars de compensation. Dans ses documents, la Cour note qu'en 2016, Darryl Lewis travaillait comme « conseiller de sécurité non armé » pour l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi. Il a été arrêté lors d'un meeting politique à Lubumbashi, puis transféré à Kinshasa où il est détenu par l'ANR d'avril à juin 2016.

Lucien Dianzenza

## V.CLUB

## Quatre candidats pour succéder à Gabriel Amisi

Au terme de la mini-assemblée organisée par le comité suprême du club, quatre candidats vont tenter chacun de se faire élire à la coordination des Dauphins Noirs de Kinshasa pour assurer la succession du président sortant, Gabriel Amisi Kumba, dit Tango Four.

Il n'y aura plus de candidature unique pour la succession du général Gabriel Amisi Kumba, alias Tango Four, à la coordination de l'AS V.Club. Au départ, la commission électorale mise en place par le comité suprême du club n'a retenu au poste de président de coordination que la candidature d'Eugène Diomi Ndongala. Mais après une mini-assemblée tenue le lundi 29 juin par le comité suprême, trois autres candidatures ont été admises, indique la direction de communication des Dauphins noirs de Kinshasa, pour des élections prévues pour ce mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Ainsi, la candidature de l'ancien dirigeant du club Mboyo Ilombe, alias Pelé Mongo, a finalement été acceptée après avoir été écartée une première fois. A partir de Belgique où il est domicilié, celui-ci avait sollicité le report des élections afin de permettre à tous les candidats de se mettre en ordre, selon les critères définis par le comité suprême. La commission électorale a également agréé la candidature de Me Bestine Kazadi, fille de l'ancien

notable du club, feu Papa Kazadi Tshishishi. Elle avait fait office d'avocat de V.Club par le passé. Et sa candidature donne une touche de genre dans ces élections très masculines.

Enfin, il y a celle d'Antony Kitenge, un Congolais de la diaspora pas du tout connu du public de V.Club. On laisse entendre que ce nouveau venu dans la famille vert et noir de Kinshasa met l'accent sur le projet qu'il compte réaliser une fois à la tête du mythique et populaire club kinois.

Par ailleurs, apprend-on, certains candidats à d'autres postes se sont désistés sur la base d'un consensus. Président de la commission générale des supporters, Delou Mulumba a, sous condition, retiré sa candidature de la présidence de la section football, en faveur de Vicky Ngunga. On note aussi le retrait des candidatures de Raphaël Esabe du secrétariat de la coordination, ainsi que celle de Jean-Félix Baman de la présidence section basket-ball.

Martin Engimo

## CORONAVIRUS

## Le Lion's club fait des dons au personnel de santé

**Constitué de matériel médical destiné au personnel de l'hôpital général Adolphe-Sicé, le don a été remis le 29 juin par Paulin Kali-Tchiyembi, président de la région 26-district 403 B1 du Lion's club international, à Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville océane, président de la coordination du comité départemental de la lutte contre la pandémie.**

Ce don est une subvention de la Fondation Lion's club international sollicité par les lions clubs du district 403 B1-région 26 en vue de répondre à l'appel à la solidarité du président de la République. La cérémonie de remise du lot de matériel s'est déroulée en présence d'Aubierge Victoire Kimpamboudi Matondo, directrice départementale de la Santé de Pointe-Noire, de Jean-Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, ainsi que des membres des Lion's clubs. Le don reçu par Alexandre Honoré Paka est composé de six cent treize masques chirurgicaux, cent vingt-cinq masques divers de protection, cinq cents gants de chirurgie, cinquante gants latex de sang, cinquante gels hydro-alcooliques, deux cent neuf blouses stériles et six thermoflashes



Les lions lors de la remise du don à la préfecture / crédit photo Adiac

destinés au personnel de la cellule de lutte contre le coronavirus en général et à ceux de l'hôpital général Adolphe Sicé en particulier. Remerciant les

lions pour ce geste du cœur, Alexandre Honoré Paka a encore appelé au respect des gestes barrières. Cette action n'est pas la première du Lion's club dans la ville. Comme l'a signalé Paulin Kali-Tchiyembi,

campagnes d'information et des dons en nature pour soutenir les pouvoirs publics dans leurs efforts visant à freiner la course de ce virus, a-t-il poursuivi. En effet, Le 26 avril der-

fait un don de cinq tonnes de vivres (cent sacs de riz, cent cartons de lait en poudre, cent cartons d'huile et vingt cartons de sardines), des masques de protection ainsi que des gants à Caritas qui s'est chargé de les distribuer aux démunis des différents quartiers de Pointe-Noire. La cérémonie de remise dudit don qui avait été réceptionné par l'abbé Alain Loemba-Makosso, vicaire général du diocèse de Pointe-Noire, a eu lieu au centre polio, situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, en présence de l'abbé Luc Paoty, directeur diocésain de Caritas. «Ce faisant, nous demeurons fidèles à notre idéal qui est celui de servir, sans contrepartie, les plus démunis de notre collectivité car le Lion's est toujours habité par le sentiment qu'il ne va pas suffisamment loin tant qu'il ne fait pas quelque chose pour autrui selon la belle leçon humanitaire qui nous été léguée par Melvin Jones, le père fondateur du lionnisme», a souligné Paulin Kali Tchiyembi.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

depuis la survenue de la pandémie de covid-19, les Lion's du monde en général et ceux de la région 26 en particulier s'investissent à travers des

nier par exemple, pour lutter contre cette pandémie et soutenir les personnes vulnérables, les Lion's clubs du district 403 B1- région 26 ont

## MUSIQUE

## Serge Bakoué chante Stop covid-19

**Disponible sur support dvd et sur les plates-formes de téléchargement en ligne, le maxi single de Serge Bakoué «Stop covid 19» exhorte la population à la prudence en observant les gestes barrières.**

«Stop Covid 19» est une chanson moralisatrice qui demande aux gens de respecter les mesures barrières, seules conditions pour éviter d'être contaminé au coronavirus, la maladie qui fait des ravages dans le monde entier. À travers ce morceau, Serge Bakoué apporte sa pierre dans la lutte contre la covid 19. Au-delà, des conseils et des messages de conscientisation apportés, Serge Bakoué voudrait s'associer dans la lutte contre la pandémie et se dit prêt et disposé à accompagner par la chanson toute action des autorités locales et nationales ainsi que celles des organismes internationaux dans ce sens. Humaniste et partisan d'un monde juste, Serge Bakoué a chanté aussi la paix dans le monde il y a quatre ans, invitant la population à plus d'humanisme. Originaire du Congo- Brazzaville, l'artiste a été initié en musique dans les années 1990 aux répétitions du Groupe de Rapha Boundzeki au quartier Météo à Brazzaville. Installé



en 1994 à Pointe-Noire, il intègre en 1998 le groupe musical Système Rongesse qui évoluait au quartier Mvou- Mvou. À sa dislocation en 1998, il crée son propre ensemble dénommé Système Star-Les Généreux. Faute de mécènes et de soutien, ce groupe ne vécut que le temps d'une rose. La carrière de Serge Bakoué prend une autre dimension

après son baptême religieux en 2003. Depuis, il chante la paix, l'amour du prochain et l'humanisme et magnifie sans

cesse la puissance de L'Eternel. Devenu président de la jeunesse au sein de l'Eglise Victoire en Esprit saint, il crée une maison de production musique BSL Production. L'album «Nzambi wa zola Nza» de la chorale lumière du monde est son premier opus sorti sous le label BSL Production.

Hervé Brice Mampouya

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## VIE DES CLUBS

# Guy Vital Ofounda prend la tête de la section football de l'Etoile du Congo

**Le nouveau président de la section football du club multidisciplinaire, Etoile du Congo, ainsi que le reste des membres du bureau ont été installés dans leur fonction, le 29 juin, par le vice-président du club, Didier Potard Mohoussa.**

Après une saison sportive (2019-2020) presque pas satisfaisante, les dirigeants de la formation de l'Etoile du Congo se sont engagés dans la réorganisation du club afin de permettre à cette équipe de reconquérir sa place au niveau du championnat national d'élite Ligue 1 ainsi qu'au niveau des compétitions africaines. Sixième au terme du dernier championnat, le club mise sur la dextérité de la nouvelle équipe pour se hisser au sommet du football congolais lors de la saison prochaine tout en garantissant une bonne prestation à la coupe de la confédération de la CAF 2020-2021, puisque les stelliens représenteront le Congo dans cette compétition. « Nous avons passé un moment de passage à vide cette saison au niveau de notre club, particulièrement dans la section football. Le football est la section phare de notre équipe. Vous étiez très actifs en tant que supporters. Maintenant que vous êtes nommés, vous devrez encore don-

ner le meilleur de vous-même pour rehausser les couleurs de notre équipe », a déclaré Didier Potard Mohoussa au nom du président général, Emmanuel Mongo-Ngouelondélé. Prenant la parole pour la circonstance, le nouveau président de la section football a lancé un appel à l'unité. Il a ainsi demandé à tous les stelliens de souche d'apporter leur pierre à l'édifice en participant à l'épanouissement du club. « Je remercie tous les stelliens, particulièrement le général Emmanuel Mongo-Ngouelondélé. Ce n'est pas facile de gérer l'Association sportive Etoile du Congo mais avec la contribution de tout le monde, nous ferons des exploits. Travaillons ensemble car c'est la famille et je sais que tout ira pour le mieux », a déclaré Guy Vital Ofounda. Il a par la même circonstance signifié que si son programme s'exécute normalement, l'Etoile du Congo restera toujours parmi



Didier Potard Mohoussa intronise Guy Vital Ofounda/Adiac

les meilleurs. « Etoile ne joue jamais les demi-terrains, nous avons le sang des vainqueurs. Et si aujourd'hui nous sommes qualifiés aux compétitions africaines, c'est parce que nous sommes capables et nous avons le même niveau que les autres clubs. Il nous manque juste l'organisation », a-t-il ajouté. Pour mener à terme les objectifs qu'il s'est assignés, Guy Vital Ofounda comptera sur l'appui et

le dynamisme d'une équipe composée des indéfectibles stelliens. Il sera accompagné par Quentin Oyolo en qualité de président en second chargé de l'organisation et du suivi des activités. Pascal Romuald Ibomba est nommé au poste de vice-président suppléant les deux présidents chargés de la coordination. Pour leur part, Wilfrid Nzamba Ngoyi, Camille Matama, Benon-Younous Pazimi,

Roland Ndonga et Gilles Odou Sosoni ont été respectivement nommés deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième vice-président. Wenceslas Ulrich Eboué et Michel Baboukoulou travailleront aux postes de secrétaire général et secrétaire général adjoint, tandis que Geraldin Kaba Andzouana assure la fonction d'officier media et Daniel Founa, officier sécurité.

**Rude Ngoma**

## FOOTBALL

## Les joueurs africains décisifs dans les grands championnats européens

**Didier Drogba, Mohamed Salah, Pierre Emerick Aubameyang ou encore Samuel Eto'o sont, entre autres, les joueurs qui ont fait la fierté du continent africain en inscrivant leurs noms au palmarès des meilleurs buteurs dans les grands championnats européens.**

Ils sont inoubliables en Premier League : Didier Drogba et Mohamed Salah. Ces deux joueurs africains ont marqué les esprits en terminant deux fois meilleurs buteurs du championnat anglais. L'Ivoirien a déjà pris sa retraite internationale mais pas l'Egyptien qui peut espérer encore d'autres distinctions individuelles. Didier Drogba n'a à deux reprises partagé son prix avec personne. Il a gagné pour la première fois le prix du meilleur buteur au terme de la saison 2006-2007 au cours de laquelle, l'attaquant de Chelsea

a inscrit vingt buts. Il a réédité cette performance lors de la saison 2009-2010 en marquant cette fois-ci vingt-neuf buts.

Sur ses traces, l'Egyptien Mohamed Salah a fait mieux lors qu'il a remporté son premier soulier d'or. Le joueur de Liverpool a dominé le classement des buteurs avec trente-deux réalisations lors de la saison 2017-2018. La saison suivante Salah a partagé ce prix avec ses compatriotes africains notamment le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool) et le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang (Arsenal). Tous les trois ont inscrit chacun vingt-deux buts. A part ces joueurs, aucun Africain n'a dominé le classement de la Premier League anglaise.

**La Liga : Eto'o, le seul en Espagne**

Dans le championnat d'Espagne, un seul joueur africain a relevé le défi, le Camerounais Samuel Eto'o a décroché le prix du meilleur buteur en inscrivant vingt-six buts lors de la saison 2005-2006 quand il évoluait au FC Barcelone.

**Aubameyang a franchi la barre de 30 buts en Allemagne**

En Bundesliga, Pierre Emerick Aubameyang a remporté le prix du meilleur buteur en inscrivant trente-un buts sous les couleurs du Borussia Dortmund lors de la saison 2016-2017. Le Gabonais imite ainsi le Ghanéen Anthony Yeboah double meilleur buteur du championnat allemand avec Eintracht Francfort. Il inscrit vingt buts pendant la saison 1992-1993 puis dix-huit lors de l'exercice 1993-1994. A la Série A (championnat italien), le nom du premier joueur africain ayant dominé le classement des buteurs est toujours attendu.

**La Ligue 1 : Patrice Loko, le Congolais naturalisé Français dans le lot des buteurs**

Le championnat français par contre est celui dans lequel, plusieurs joueurs africains ont brillé. L'Ivoirien Sekou Touré était le premier à terminer en tête du classement des buteurs en marquant vingt-cinq avec SO Montpellier lors de la saison 1961-1962. Le Sénégalais Jules Bocandé l'a imité lors de la saison 1985-1986 en mar-

quant vingt-trois buts avec Metz. Le Congolais naturalisé Français, Patrice Loko, a lui aussi fait parler son talent de buteur avec le FC Nantes. Il a inscrit vingt-deux buts lors de la saison 1994-1995. L'autre Congolais (cette fois de la RDC), Shabani Nonda a inscrit vingt-six buts avec l'AS Monaco avant de terminer meilleur buteur de la saison 2002-2003. Les Sénégalais Mamadou Niang (dix-huit buts avec l'Olympique de Marseille) et Moussa Sow (vingt-cinq avec Lille) ont respectivement terminé meilleurs buteurs des saisons 2009-2010 et 2010-2011.

Dans le championnat belge, le Nigeria Tosin Dosunmu de KFC Germinal Beershot a terminé meilleur buteur avec dix-huit buts lors de la saison 2005-2006. Son coéquipier Joseph Akpala l'a imité lors de la saison 2007-2008 en inscrivant autant de buts avec le Sporting de Charleroi.

**Rashidi Yekini et Mc Carthy ont brillé dans le championnat portugais**

Dans le championnat du Portugal, l'Angolais Vata Garcia a terminé meilleur buteur de la saison 1988-1989 de la Primeira Liga en inscrivant seize buts avec le Benfica de Lisbonne. Le Nigerian Rashidi Yekini a fait mieux que lui en marquant vingt et un buts lors de la saison 1991-1992 avec Vitoria Setubal. Ricky, l'autre Nigérien avait

lui aussi terminé meilleur buteur de la saison 1991-1992 lors qu'il évoluait à Boavista. Le Marocain Hassan Nader (Sporting Farense) a fini la saison 1994-1995 en tête du classement des buteurs avec vingt-un buts. Le Sénégalais Fary Faye a terminé meilleur buteur de la saison 2002-2003 en inscrivant dix-huit buts avec Beira Mar. Le Sud africain Benedict Mc Carthy a inscrit vingt buts avec le FC Porto, terminant ainsi meilleur buteur de l'exercice 2003-2004. Le Camerounais Albert Meyong Ze a terminé meilleur buteur de la saison 2005-2006 en marquant dix-sept buts avec CF Belenenses.

En Turquie, le Sénégalais Mbaye Diagne (Galatasaray) a terminé meilleur buteur de la saison 2018-2019 avec trente-un buts. Le Marocain Aatif Chacherouhe (Si-vassport) gagnait ce prix lors de la saison 2013-2014 avec dix-sept buts. Aux Pays-Bas, l'Ivoirien Wilfried Bony a inscrit trente-un buts avec Vitesse, terminant ainsi meilleur buteur de la saison 2012-2013. Le Marocain Mounir El Hamdoui a été le meilleur buteur de la saison 2008-2009 avec vingt-trois buts inscrits avec son club AZ Alkmaar. A signaler aussi la performance de George Weah, le seul joueur africain a terminé meilleur buteur de la Ligue des champions avec sept réalisations (1994-1995) avec le Paris Saint-Germain.

**James Golden Eloué**



Mohamed Salah, Sadio Mané et Aubameyang, les derniers meilleurs buteurs de la Premier League/AFP